

APPEL À MANIFESTER LE 19 DECEMBRE 2020

POUR L'ABANDON DU PROJET DE LOI DE « SECURITE GLOBALE »

à Arles à 10h30 Sous-Préfecture

Mercredi 16 décembre, sur France Info, M. Castaner, ancien ministre de l'Intérieur, a affirmé que les manifestations contre l'article 24 de la loi Sécurité globale étaient désormais inutiles, l'article en question ayant été purement et simplement « supprimé ». C'est méconnaître le sens des manifestations qui se sont déroulées partout en France. Le fameux article 24, prévu pour devenir l'article 25 de la loi sur le Séparatisme, apparaît sous une forme légèrement différente dans l'article 18 de la loi en question. Censé protéger les représentants de l'autorité publique des actes terroristes, il aggrave les peines : 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende.

Par ailleurs, le fait que plusieurs journalistes aient de nouveau été malmenés lors de la dernière manifestation à Paris, ne peut en rien nous rassurer quant au respect de la liberté d'informer.

Dans la même émission, M. Castaner affirme que le premier des droits qui préoccupe les Français serait celui à la sécurité. C'est bien là un des enjeux majeurs de cette loi dite de « Sécurité globale » : car de nombreuses dispositions autorisent, généralisent et aggravent une véritable surveillance de masse : nouvelles prérogatives de la police municipale, vidéosurveillance dans les halls d'immeubles, diffusion en direct des images des caméras piétons au centre opérationnel, légalisation et multiplication massive du recours aux drones. Un appel d'offres de 15 millions d'euros a été lancé par la place Beauvau pour équiper les policiers de caméras piétons, dont on se demande qui elles seront censées protéger, d'autant que leur déclenchement sera à la discrétion de leur porteur. Quant aux drones, ils contreviennent au droit de tout un chacun de savoir s'il est ou non filmé. Là aussi, les enjeux économiques sont colossaux et un intense lobbying est en cours. C'est donc une surveillance massive et invisible de l'espace public, une véritable « guerre de l'image » qui est envisagée et dans laquelle risquent de basculer, de manière irréversible, les pratiques policières. Nous nous inquiétons également, comme la CNIL, de 3 décrets récents parus au Journal Officiel, portés par M. Darmanin, et élargissant le champ des données personnelles accessibles aux forces de l'ordre : le fichage de tout un chacun selon ses activités, ses opinions politiques, philosophiques et religieuses ainsi que son appartenance syndicale y figureraient. Le simple fait de sympathiser avec une cause serait ainsi mentionné, et tout l'entourage familial et amical visé. Cette « prévention généralisée » au nom de la « lutte contre le terrorisme » est bel et bien une menace qui pèse sur chacun de nous, créant un véritable « délit d'opinion ».

Nous ne voulons pas d'un État sécuritaire qui sacrifie nos libertés sur l'autel d'une prétendue « sécurité ». Nous désapprouvons des politiques publiques qui, avec l'argent du contribuable, dotent ce même État de pouvoirs exorbitants. La politique de la peur n'a jamais fait une « politique », en tout cas pas dans la démocratie telle que nous la concevons... **et nous serons à nouveau devant la Sous-Préfecture d'Arles ce samedi 19 décembre à 10h30 pour exiger l'abandon de la loi dite "de Sécurité Globale".**

A l'appel de :

Union Locale CGT d'Arles

ATTAC Arles

FSU Arles

Section du PCF d'Arles

RESF Arles

Groupe Gracchus Babeuf Libre Pensée Arles

LDH Section d'Arles

SNJ